

COMMUNIQUE DE PRESSE
du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

Incendie du foyer de l'enfance de Daix

Ce dimanche 11 mai 2025 vers 11h30, un incendie s'est déclaré dans une chambre du 1er étage du foyer de la Maison de l'Enfance Simone Veil, situé 4 rue de la Maladière à Daix. L'éducateur présent sur les lieux a immédiatement prévenu les secours qui sont intervenus très rapidement.

Afin de circonscrire efficacement ce feu, une vingtaine de sapeur-pompier, deux fourgons incendie, un camion « bras-élévateur » et une ambulance ont été mobilisés par le SDIS 21.

Les cinq jeunes de 15 à 18 ans, présents dans ce foyer pour enfants ce matin, ainsi que leur éducateur, ont pu ainsi être évacués dans de bonnes conditions.

Grâce à l'intervention rapide et coordonnée des sapeurs-pompier, aucun blessé n'est heureusement à déplorer. Je tiens à les saluer et les féliciter pour leur professionnalisme face à cette situation difficile.

Une enquête a été ouverte et une garde à vue est en cours afin d'établir les causes de ce sinistre. Des solutions de relogement pour les jeunes de ce foyer ont été trouvées et ils seront répartis entre le foyer de l'enfance d'Ahuy, l'Acodège de Dijon et les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) de Beaune.

Je me rendrai sur place dès ce lundi pour évaluer les dégâts et échanger avec les équipes de la Maison de l'Enfance afin de les féliciter de leur sang-froid.

La Maison Départementale de l'Enfance Simone Veil est un établissement public social qui accueille en urgence des enfants de 0 à 18 ans, sous responsabilité du Conseil départemental de la Côte-d'Or. Elle héberge jusqu'à 77 mineurs répartis par tranche d'âge dans plusieurs communes : Ahuy, Talant, Dijon et Daix. Ce foyer offre un cadre éducatif sécurisé à des jeunes souvent en situations complexes.